

CONVERGENCES



agence régionale
de la Formation
tout au long de la vie
Poitou-Charentes

La publication de l'Observatoire Régional Emploi Formation

N° 44 - Mai 2012

OREF POITOU-CHARENTES

Absence de diplôme et insertion professionnelle des jeunes : quels liens ?

avant propos

4 000 jeunes pictocharentais sortiraient chaque année du système éducatif sans avoir validé de diplôme. C'est pour apporter des éléments d'analyse concernant ce public cible de nombreuses politiques publiques (et notamment du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles) que la mission OREF de l'ARFTLV a réalisé cette étude détaillant les conditions de leur insertion professionnelle à moyen terme.

Fortement exposés au chômage, l'accès à un marché du travail - toujours plus exigeant en termes de qualification - est restreint pour les jeunes sans diplôme. De plus, lorsqu'ils accèdent au monde professionnel, ils sont souvent soumis à des conditions précaires d'emploi. Enfin, une partie d'entre eux retournent en formation ou reprennent des études dans les trois premières années de leur vie active afin de favoriser leur insertion professionnelle grâce à une montée en qualification.

Outil mis à la disposition du partenariat, cette publication est construite afin de faciliter la réalisation d'un diagnostic partagé. C'est une amorce du travail que les acteurs locaux peuvent engager en confrontant les analyses statistiques proposées aux réalités locales. Ce travail complémentaire viendra enrichir les analyses, parfois les corriger, et surtout les mettre en perspective.

Ce document est téléchargeable depuis le site de l'ARFTLV (www.arftlv.org, Etudes et stat OREF). Toute utilisation des informations doit porter la mention « Extrait de Convergences, la publication de l'ARFTLV » et citer les sources de données.

Nos dernières publications :

- Convergences n° 41 : La filière agro-alimentaire en Poitou-Charentes
- Convergences n° 40 : Portrait du secteur sanitaire et social en Poitou-Charentes



Sommaire

Introduction	3
Note méthodologique	4
L'absence de diplôme : un frein important à l'insertion dans l'emploi	6
L'accès à l'emploi : une réalité pour une partie des jeunes sans diplôme	11
Le recours à la formation : une solution pour l'insertion professionnelle des jeunes non diplômés ?	18
Conclusion	23
Bibliographie	24

Introduction

En 2007, un jeune pictocharentais sur cinq est sorti du système éducatif sans avoir obtenu de diplôme, soit 4 000 jeunes.

Ce public correspond à une population prioritaire dans le cadre du Contrat Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) et ce, à deux titres : celui de la lutte contre le décrochage et les sorties sans qualification et celui de la sécurisation des parcours professionnels et de l'élévation du niveau de qualification de tous les actifs.¹

Or, l'absence de diplôme constitue un frein important à l'insertion professionnelle de ces jeunes (lors des premières années de vie active, la

moitié d'entre eux est éloignée de l'emploi), en particulier en période de conjoncture économique défavorable. Le risque de pérennisation de ces situations d'éloignement vis-à-vis de l'emploi est à prendre en compte, en particulier dans un contexte de contraction du marché du travail.

Toutefois, malgré l'absence de diplôme, un jeune sur trois accède à l'emploi, notamment non qualifié. En effet, au-delà du diplôme, le fait d'avoir une première expérience du monde du travail favorise l'insertion professionnelle.

Certains secteurs comme la construction, l'hôtellerie restauration ou le commerce restent ouverts aux jeunes non

diplômés et leur offrent parfois des perspectives d'évolution professionnelle. Les conditions d'emploi des jeunes dépendent principalement de leur secteur d'activités.

Enfin, en 2007, un cinquième des sortants du système éducatif sans diplôme a eu recours à une formation ou a repris des études dans les trois premières années de vie active. Or, la formation professionnelle continue qualifiante apparaît comme un levier important permettant la qualification de ces jeunes et facilitant, dans une certaine mesure, leur insertion professionnelle.

¹ ARFTLV, Région Poitou-Charentes, « CPRDFP Poitou-Charentes 2011-2015 », Repères, n°74, février 2012

Note méthodologique

Le champ de l'étude

Les jeunes sans diplôme ne sont pas tous sans qualification...

La notion de « sans diplôme » est plus large que celle de « sans qualification ». Un jeune est considéré comme « sans qualification » s'il n'a pas été scolarisé au lycée (général et techno-

logique) ou en classe terminale d'une formation de niveau V (principalement CAP et BEP).

En 2008, 6 % des jeunes sortants de l'enseignement secondaire seraient sortis sans qualification.² Cette notion de qualification a primé dans la majorité des études publiées jusqu'au Conseil euro-

péen de Lisbonne (2000). Depuis, le bagage scolaire minimum correspond à la validation d'un diplôme de niveau V (CAP/BEP) : un jeune sera considéré sans diplôme s'il a obtenu au maximum le brevet des collèges. Le champ des non diplômés englobe donc celui des non qualifiés.

Les sortants de l'enseignement secondaire

Sortants du secondaire avec comme dernière classe atteinte :	Niveau IV	Terminale avec diplôme		Sortants avec qualification et diplôme
	Niveau V	Année terminale de CAP ou BEP avec diplôme		
	Niveau IV	Terminale sans diplôme		Sortants sans diplôme
	Niveau V	Seconde ou première Année terminale de CAP ou BEP sans diplôme		
	Niveau V bis	Première année de CAP ou de BEP	Sortants sans qualification	
	Niveau VI	Collège Classe préprofessionnelle		

Source : DUBOIS, Mireille, LEGER, Florence (MEN-DEPP), « La baisse des sorties sans qualification, un enjeu pour l'employabilité des jeunes », Note d'Information, 10.12, août 2010.

... ni en situation de décrochage scolaire

Un jeune est considéré comme « décrocheur » lorsqu'il abandonne ses études avant le terme de son cursus scolaire.

Ainsi, un jeune qui est sorti du système éducatif en 1ère année de CAP ou en classe de Première est décrocheur. Ce n'est pas le cas d'un jeune qui a passé un examen final mais qui ne l'a pas obtenu.

L'emploi non qualifié : un repérage statistique complexe

La nomenclature des Professions et Catégories

Socioprofessionnelles (PCS) permet le repérage du niveau qualification parmi les professions ouvrières mais cette information n'est pas disponible pour les employés.

Plusieurs classifications ont été établies pour le repérage des employés peu qualifiés. On retiendra la plus récente, établie par l'Insee qui repose sur l'adéquation entre le contenu des emplois et la spécialité de formation des personnes qui les exercent. « Si l'accès à une profession en début de carrière nécessite de posséder une formation

spécifique et dans la mesure où le renouvellement de la profession se fait par des entrées en début de carrière, on considèrera que la profession est qualifiée »³.

Il est toutefois important de souligner qu'un emploi qui ne sollicite pas de qualification préalable n'est pas pour autant un emploi qui ne nécessite aucune compétence. Le savoir-être et certains savoir-faire ne font pas l'objet d'une qualification reconnue mais sont indispensables dans l'exercice de chaque métier.

² Source : MEN-DEPP, « La baisse des sorties sans qualification, un enjeu pour l'employabilité des jeunes », Note d'Information, 10.12, août 2010.

³ Insee, « La qualification des employés », Série des Documents de travail, n°F0202, mars 2002.

La notion de qualification dans la formation professionnelle continue

Une formation est dite qualifiante lorsqu'elle a pour objectif la maîtrise de compétences et de connaissances requises

pour un métier et qu'elle est validée par un permis ou reconnue par une entreprise.

Une formation qualifiante peut être certifiante si elle est validée par un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle.

Les formations de préparation à la qualification, destinées à « remettre à niveau » les bénéficiaires avant leur entrée en formation qualifiante, ne sont ni qualifiantes (et donc ni certifiantes).

Les sources mobilisées

Les enquêtes Génération du Céreq

L'enquête Génération 2007, menée par le Céreq en 2010, a pour objectif l'étude de l'accès à l'emploi des jeunes à l'issue de leur formation initiale, trois ans après leur sortie du système éducatif.

En 2010, 25 000 jeunes français ont été enquêtés trois ans après leur sortie du système éducatif, dont 2 350 en Poitou-Charentes.

Il est toutefois impossible de produire des données précises sur la population des jeunes poitou-charentais sortis sans diplôme : les effectifs interrogés sont trop restreints pour autoriser une analyse fine de leur situation. A défaut de valeurs précises, le choix a été fait de proposer des ordres de grandeurs.

L'enquête Génération 2004 a également été mobilisée afin de proposer des comparaisons temporelles et d'observer des évolutions.

Pour plus d'informations sur les enquêtes Géné-

ration, consulter le site internet du Céreq : <http://www.cereq.fr/index.php/themes/Enquetes-d-insertion-Generation>.

Le recensement de la population 2008 (Insee)

Les données de l'enquête Génération 2007 ont été complétées par celles issues du Recensement de la population 2008. Cette source permet d'analyser plus finement la situation vis-à-vis de l'emploi des jeunes de moins de 20 ans, non scolarisés et non diplômés. Cette population correspond en grande partie à celle de l'enquête Céreq.

L'enquête « Satisfaction et devenir » des stagiaires de la formation professionnelle

Les stagiaires de la formation professionnelle continue financée par la Région Poitou-Charentes sont interrogés dans le cadre de cette enquête menée depuis 2006. En 2009, parmi les 10 500 stagiaires, 4 000 ont

répondu à l'enquête. Leurs réponses permettent d'éclairer la situation, notamment professionnelle, des anciens stagiaires de la formation continue. L'analyse porte sur la population des stagiaires de moins de 26 ans.

Les données portant sur le recours au Congé Individuel de Formation (CIF) (Fongécif et Ipsos)

Le Fongécif Poitou-Charentes a mis à la disposition de l'ARFTLV son rapport d'activités 2010 ainsi que l'enquête menée par l'Ipsos concernant l'évaluation du CIF auprès des bénéficiaires en Poitou-Charentes.

Ces informations ont été complétées par des données issues de l'analyse de 850 demandes de financement instruites par le Fongécif Poitou-Charentes au titre de l'année 2011.

L'absence de diplôme : un frein important à l'insertion dans l'emploi

Alors que le niveau de diplôme et les qualifications requises pour s'insérer sur le marché du travail s'élèvent de façon continue dans la population, l'absence de diplôme constitue un frein important pour l'accès à l'emploi des jeunes : ceux qui cumulent manque de diplôme et manque d'expérience professionnelle se retrouvent fréquemment au chômage ou inactifs.

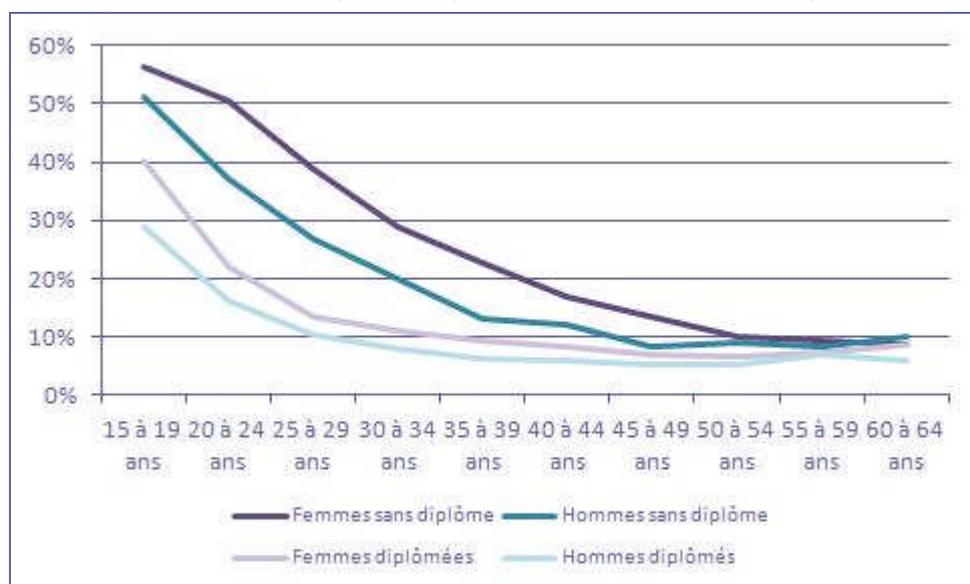
En période de conjoncture économique défavorable, période durant laquelle des personnes diplômées et expérimentées candidatent à des postes ne nécessitant pas précisément de qualifications, le risque d'une pérennisation de cet éloignement de l'emploi est particulièrement important.

Des situations très fréquentes d'éloignement de l'emploi...

Ne pas posséder de diplôme est un handicap majeur pour l'insertion professionnelle d'un jeune. Les jeunes non-diplômés sont en effet les plus touchés par le chômage et l'inactivité : parmi les sortants sans diplôme de la génération 2007, quatre jeunes sur dix sont au chômage ou inactifs, ce qui signifie que les non-diplômés sont trois fois plus souvent éloignés de l'emploi que les diplômés.⁴

Le taux de chômage atteint ainsi 53 % chez les 15-19 ans sans diplôme, soit 1,6 fois celui des diplômés de la même classe d'âge.⁵

Un taux de chômage lié à l'âge, au niveau de diplôme et au genre



Source : recensement de la population 2008, Insee.
Champ : population non scolarisée de 15 ans ou plus, Poitou-Charentes.

4 Enquête Génération 2007, Céreq.

5 Recensement de la population 2008, Insee.

L'absence de diplôme se conjugue avec le manque d'expérience et induit un éloignement de l'emploi important, en particulier chez les femmes.

En effet, le taux de chômage, plus élevé pour les filles que pour les garçons, diminue avec le temps pour rejoindre celui des diplômés. Toutefois, à partir de 45 ans, cette baisse du taux de chômage ne s'effectue pas en faveur de l'emploi mais de l'inactivité (les personnes inactives n'étant plus à la recherche d'un emploi).

Bien qu'il soit plus difficile de distinguer ce qui résulterait d'un effet d'expérience ou d'un effet de génération, l'effet négatif de l'absence de diplôme sur l'accès à l'emploi semble donc s'atténuer à mesure que l'âge augmente.

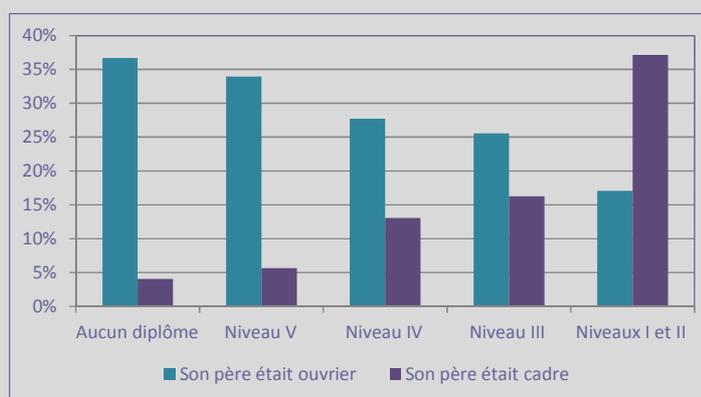
Le risque de pérennisation des situations de non-emploi reste néanmoins préoccupant, notamment pour une partie de la population des jeunes sans diplôme.

Les jeunes sans diplôme sont principalement des enfants d'ouvriers et d'employés⁶

L'environnement social est un paramètre important à prendre en compte dans l'analyse des niveaux de formation. A travers la catégorie sociale, c'est le capital culturel, scolaire, professionnel, social et monétaire des parents qui influe sur le niveau de diplôme de leurs enfants : en conséquence, le risque de sortir sans diplôme du système scolaire serait cinq fois plus important pour un enfant d'ouvrier que pour un enfant de cadre.⁷

La majorité des sortants sans diplôme de l'échantillon de l'enquête Génération 2007 est ainsi composée d'enfants d'employés et d'ouvriers. A l'inverse, les enfants des classes moyennes (professions intermédiaires) et supérieures (cadres, ingénieurs, professions libérales, professeur) sont sous-représentés.

Plus haut diplôme obtenu selon la catégorie sociale du père



Source : enquête Génération 2007, Céreq.

Champ : ensemble des sortants de la génération 2007 en Poitou-Charentes.

Lecture : 37 % des jeunes sortis sans diplôme ont un père ouvrier et 4 % ont un père cadre.

Des retards dans certains parcours et des orientations vers les voies professionnelles

En Poitou-Charentes en 2008, 7 700 jeunes de 15 à 19 ans sont non scolarisés et ne possèdent pas de diplôme. Ils représentent 8 % des jeunes de leur classe d'âge.

Seule une minorité des sortants de la génération 2007 a quitté le système éducatif dès le collège : la majorité été donc toujours scolarisée après l'âge légal de scolarisation (16 ans).

Pour une partie des jeunes non diplômés, les difficultés d'ordre scolaire sont marquées avant l'entrée en 6ème : la part de redoublants pendant le primaire est trois fois plus importante chez les sortants sans diplôme (30 %) que chez les diplômés (11 %).

Or, en France, l'orientation vers la voie professionnelle et l'apprentissage est souvent proposée aux jeunes les plus en difficulté : parmi les jeunes qui ont poursuivi leurs études après le collège, les trois-quarts ont été orientés vers la voie professionnelle et un sur trois était apprenti.

6 Enquête Génération 2007, Céreq.

7 Céreq

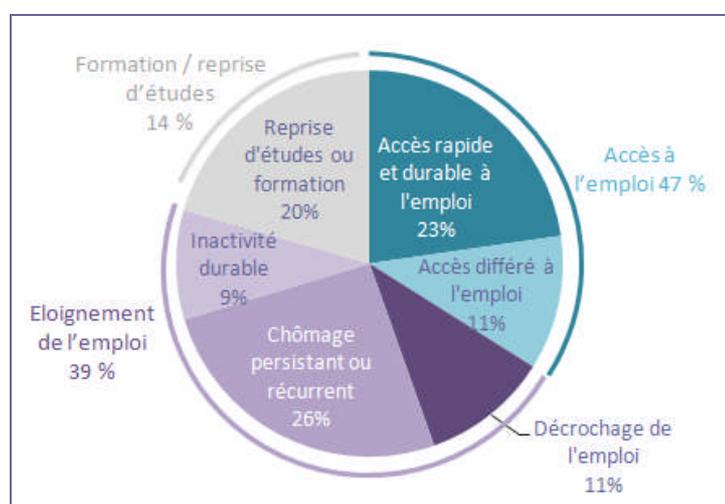
...qui risquent de se pérenniser

L'enquête Génération 2007⁸ permet la construction de trajectoires d'insertion dans la vie active. Ces trajectoires peuvent être regroupées en trois profils :

- les trajectoires marquées par l'accès à l'emploi (rapidement ou de façon différée).
- les trajectoires marquées par l'éloignement de l'emploi (décrochage de l'emploi, chômage persistant ou récurrent, inactivité durable).
- les trajectoires marquées par des séquences de formation ou la reprise d'études.

Les jeunes sans diplôme connaissent plus que les autres des trajectoires marquées par l'éloignement de l'emploi (46 % contre 17 % des diplômés) mais ceci à des degrés divers.

Près de la moitié des jeunes sans diplôme sont très éloignés de l'emploi



Source : Cereq, enquête Génération 2007.

Champ : non diplômés sortis du système éducatif en 2007, Poitou-Charentes (effectifs pondérés).
Lecture : 23 % des non diplômés sortis en 2007 ont accédé rapidement et durablement à l'emploi.

Certains jeunes sont éloignés de l'emploi mais de façon récente : les « **décrocheurs** » (11 % des jeunes non diplômés) ont travaillé en moyenne deux ans durant les trois premières années de leur vie active mais n'ont pas été en emploi durant les douze derniers mois. Trois ans après leur sortie du système éducatif, **ces jeunes ont acquis de l'expérience professionnelle qui peut être réactivée et mise en avant lors de leur recherche d'emploi. L'absence de diplôme peut néanmoins rendre problématique leur reprise d'activité.** Cette catégorie est plutôt masculine puisque qu'elle regroupe 335 garçons et 90 filles sans diplôme.⁹

A un niveau intermédiaire en termes d'éloignement de l'emploi, une partie des jeunes non diplômés est confrontée à un **chômage persistant ou récurrent**. Ces jeunes ont passé au moins un an au chômage et, lorsqu'ils ont eu accès au monde du travail, c'est par le biais de contrats de travail de courte durée. Cette trajectoire est très fréquente chez les non diplômés puisque d'un quart d'entre eux est dans cette situation (contre 6 % des jeunes diplômés de la génération 2007). **Bien que ces jeunes aient pu connaître des situations d'emploi, celles-ci sont trop courtes pour leur permettre de capitaliser de l'expérience professionnelle.**

Enfin 9 % des jeunes sans diplôme sont des **inactifs durables** (contre 1,5 % des diplômés). Ces jeunes sont très éloignés de l'emploi puisqu'ils n'ont jamais ou très peu travaillé. Ils forment un « noyau dur » pour lequel **le recours à une formation ou une reprise d'études semble un préalable indispensable à leur**

⁸ Pour une présentation de l'enquête Génération 2007, voir note méthodologique page 5

⁹ Effectifs pondérés, Poitou-Charentes, Céreq.

insertion professionnelle. Pour certains, il sera probablement nécessaire de mettre en place un accompagnement permettant une rémédiation sociale et scolaire. La notion de qualification¹⁰ est ici importante à prendre en compte : les jeunes non qualifiés (sortis du système éducatif au niveau collège ou en 1^{ère} année de CAP/BEP) représentent 90 % des jeunes non diplômés inactifs.

Par ailleurs, certains jeunes non diplômés semblent prendre en compte l'handicap que représente leur manque de certification en « se retirant » de la sphère professionnelle : à titre d'exemple, la part de jeunes filles qui se déclarent mère au foyer est trois fois plus importante chez les jeunes non diplômées que chez les diplômées (6 % contre 2 %). Il s'agirait d'une inactivité choisie, peut-être en réponse à des perspectives professionnelles restreintes.

Les jeunes sans diplôme et le marché du travail : les données Pôle emploi ne sont pas exploitables dans le cadre de cette étude

Il est à ce jour impossible d'explorer statistiquement la situation des jeunes non diplômés sur le marché du travail à partir des données recueillies par Pôle emploi. Ces dernières ne permettent pas, d'une part, d'isoler cette population parmi les Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)¹¹ ; et d'autre part, de caractériser la qualification des emplois recherchés par les demandeurs, tout comme celle des offres proposées.¹² Il s'agit d'un manque important à cette étude, qui n'a pu être méthodologiquement dépassé.

Une insertion professionnelle plus dépendante de la conjoncture économique¹³

L'emploi des jeunes est soumis à la conjoncture économique. C'est particulièrement le cas pour les jeunes dépourvus de diplôme, le chômage de masse permettant aux entreprises de recruter des jeunes diplômés sur des postes accessibles sans qualification. Arrivant sur un marché du travail très contracté, la génération 2007 a été particulièrement touchée.

L'insertion des jeunes sans diplôme s'est dégradée entre les générations 2004 et 2007 : en 2004, 48 % des sortants sans diplôme accédaient à l'emploi rapidement ou de façon différée ; en 2007, ils ne sont plus que 34 %. La part de jeunes dans une trajectoire d'emploi s'est donc réduite de 14 points entre 2004 et 2007 pour les non-diplômés, alors qu'elle n'a diminué que de 4 points chez les diplômés.

Les métiers dans lesquels les jeunes sans diplôme s'insèrent prioritairement concernent des emplois peu qualifiés et à durée déterminée. Or, les Contrats à Durée Déterminée (CDD) et les contrats d'intérim jouent un rôle de variable d'ajustement : en cas de conjoncture économique défavorable, ces emplois sont les premiers à être détruits. A titre d'exemple, en Poitou-Charentes, le nombre d'emplois Equivalents Temps Plein (ETP) a été divisé par deux entre le troisième trimestre 2008 (8 254 ETP) et le premier trimestre 2009 (4 280 ETP), au plus fort du retournement économique.¹⁴ En conséquence, la concurrence avec les diplômés s'est accrue sur les postes encore disponibles.

10 Définition de la notion de qualification : voir note méthodologique page 4

11 Pôle emploi dispose de l'information concernant le niveau de formation des demandeurs d'emploi mais agrège la population des diplômés du Brevet des collèges avec celle des diplômés de niveau V (CAP/BEP).

12 Le code Rome est utilisé pour définir l'emploi recherché par le demandeur d'emploi. Ce code n'intègre pas la notion de qualification requise par l'emploi.

13 Enquêtes Génération 2004 et 2007, Céreq.

14 Direccte Poitou-Charentes.

Une dégradation de l'insertion professionnelle des jeunes entre les générations 2004 et 2007

Année de sortie de formation initiale	Accès à l'emploi		Eloignement de l'emploi		Reprise d'études ou formation	
	2004	2007	2004	2007	2004	2007
Sans diplôme	48%	34%	43%	46%	9%	20%
Diplômés	77%	73%	15%	17%	8%	10%

Source : Céreq, enquêtes Génération 2004 et 2007.

Champ : sortants du système éducatif en 2004 et en 2007, Poitou-Charentes (effectifs pondérés).

Lecture : 48 % des non diplômés sortis en 2004 ont accédé rapidement et durablement à l'emploi, contre 34 % de la génération 2007.

En lien avec les difficultés accrues des jeunes sans diplôme pour accéder à l'emploi, le recours des jeunes sans diplôme à la formation ou la reprise d'études s'est particulièrement développé entre les générations 2004 et 2007, du fait du développement de l'offre de formation mais surtout comme stratégie d'évitement du chômage et d'amélioration de l'employabilité (cf. partie formation page 18).

En résumé

- ⇒ Les jeunes sans diplôme sont les plus touchés par le risque d'éloignement de l'emploi.
- ⇒ Lorsqu'ils sont éloignés de l'emploi, ils ont plus de difficultés que les diplômés pour se « raccrocher » au monde du travail.
- ⇒ Les jeunes sans diplôme sont les plus soumis aux aléas de la conjoncture économique.

L'accès à l'emploi : une réalité pour une partie des jeunes sans diplôme

Le marché du travail n'est pas entièrement fermé aux jeunes non diplômés puisque 45 % d'entre eux ont accédé à l'emploi : 30 % de façon durable et rapide et 15 % de façon différée (après une période de chômage, de formation ou d'inactivité).¹⁵

Certains secteurs fortement demandeurs de main d'œuvre, embauchent de nombreuses personnes peu ou pas diplômées sur des postes d'ouvriers et d'employés non qualifiés. Il s'agit essentiellement d'emplois d'ouvriers non qualifiés dans le bâtiment et d'employés non qualifiés du tertiaire (caissiers, serveurs...), caractérisés par des mobilités importantes¹⁶. Ces métiers permettent aux jeunes sans diplôme d'entrer dans le monde du travail et d'acquérir une première expérience professionnelle.

Par ailleurs, l'expérience professionnelle préalable facilite l'insertion professionnelle des jeunes : à ce titre, les anciens apprentis sont dans une situation plus favorable que les jeunes issus de la voie scolaire.

Les apprentis, plus souvent en emploi, même chez les non diplômés

Le diplôme reste l'atout principal pour une insertion réussie dans la vie active. Toutefois, cette notion ne doit pas écarter celles, plus qualitatives, de qualification et d'expérience professionnelle : à niveau de qualification égal, un diplômé s'insère mieux qu'un non diplômé. Mais, parmi les jeunes sans diplôme, ceux qui possèdent une expérience professionnelle obtenue par le biais de l'alternance s'insèrent mieux que ceux issus de la voie scolaire.

En effet, qu'on soit ou non diplômé, le fait d'avoir suivi une formation par apprentissage favorise l'insertion professionnelle à court et moyen terme : trois ans après leur sortie du système éducatif, 60 % des jeunes sans diplôme qui étaient apprentis sont en emploi. Ce taux n'est que de 40 % pour les sortants sans diplôme qui ont été orientés vers la voie scolaire.¹⁷

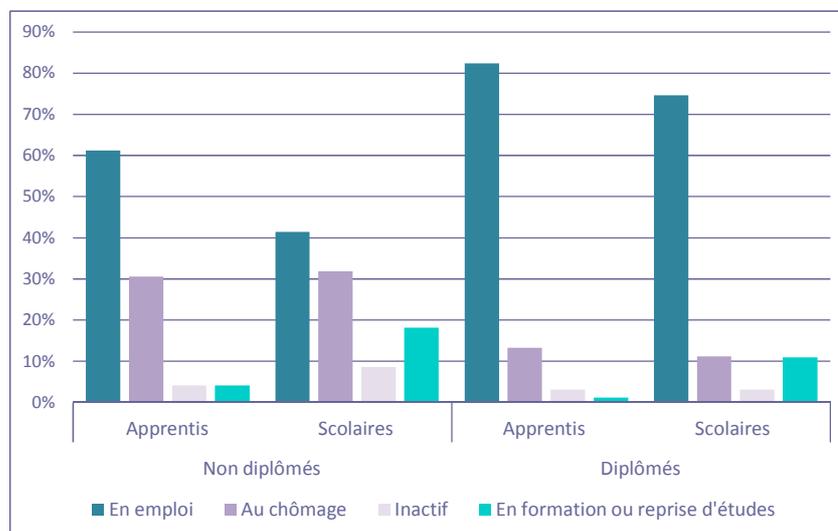
Les jeunes qui ont suivi une formation en apprentissage sont également plus représentés parmi les trajectoires d'insertion rapide et durable dans l'emploi : on peut ainsi supposer qu'une partie d'entre eux a été recrutée dès la fin de la formation bien que le diplôme n'ait pas été obtenu. **Ces jeunes auraient donc atteint un niveau professionnel suffisant pour s'insérer dans l'emploi sans avoir atteint un niveau scolaire suffisant pour valider leur diplôme.**

15 Enquête Génération 2007, Céreq.

16 Insee Poitou-Charentes, « 70 000 mobilités professionnelles en Poitou-Charentes : pour un développement équilibré de l'emploi sur le territoire », *Décimal*, n°316, mars 2012.

17 Enquête Génération 2007, Céreq.

Le diplôme et l'expérience professionnelle : deux facteurs importants pour l'employabilité



Source : Cereq, enquête Génération 2007.

Champ : non diplômés sortis du système éducatif en 2007, Poitou-Charentes (effectifs non pondérés).
Lecture : 60 % des apprentis sans diplôme sortis en 2007 sont en emploi en 2010.

Si l'insertion professionnelle à court et moyen terme est plus aisée pour les anciens apprentis, nous ne disposons pas d'information sur la « durabilité » de cet avantage que constitue l'apprentissage (constate-t-on toujours ce décalage après 10 ans de vie active ?).

L'accès à l'emploi : rapide pour les garçons, différé pour les filles

Les garçons accèdent deux fois plus souvent rapidement et durablement à l'emploi que les filles : 80 % des jeunes sans diplôme qui accèdent rapidement à l'emploi sont des garçons. A l'inverse, les trajectoires d'accès différé à l'emploi sont trois fois plus fréquentes chez les filles. En conséquence, elles mettent en moyenne 6,5 mois pour accéder à leur premier emploi contre 4,5 mois pour les garçons.

Les métiers et les secteurs accessibles aux personnes sans diplôme¹⁸

Les jeunes sans diplôme trouvent des débouchés dans les métiers et secteurs fortement demandeurs de main d'œuvre non qualifiée, caractérisés par des mobilités importantes et des conditions d'emploi parfois précaires.

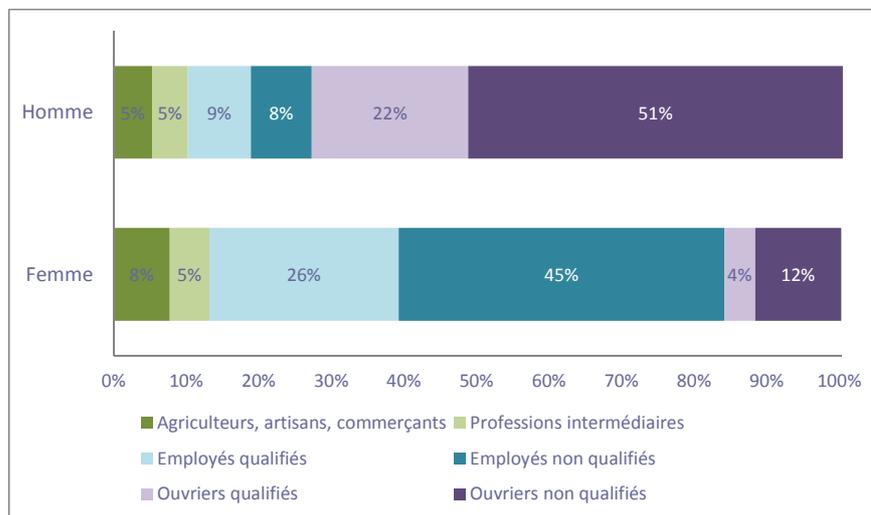
Les postes d'ouvriers et d'employés sont ouverts aux non diplômés, en particulier sur des emplois non qualifiés qui représentent 30 % des emplois en Poitou-Charentes. Un jeune sans diplôme a deux fois plus de probabilité d'exercer un emploi non qualifié qu'un jeune diplômé : ainsi, en 2008, 6 jeunes non diplômés sur 10 occupent un poste non qualifié.

Ces emplois sont fortement marqués par le genre : 84 % des emplois d'ouvriers non qualifiés sont occupés par des garçons alors que 77 % des postes d'employés non qualifiés sont occupés par des femmes.

18 Recensement de la population 2008, Insee.

Cette distinction selon le genre du jeune tient aux secteurs professionnels dans lesquels ils s'insèrent : les garçons s'orientent préférentiellement dans des secteurs où le travail ouvrier est très développé (industries, construction) alors que les filles s'insèrent plutôt vers le domaine tertiaire (postes d'employés).

Les jeunes sans diplôme accèdent majoritairement à des emplois non qualifiés



Source : recensement de la population 2008, Insee.
 Champ : population non diplômée en emploi de 15 ans à 19 ans, Poitou-Charentes.
 Lecture : 51 % des jeunes hommes peu diplômés en emploi sont ouvriers non qualifiés.

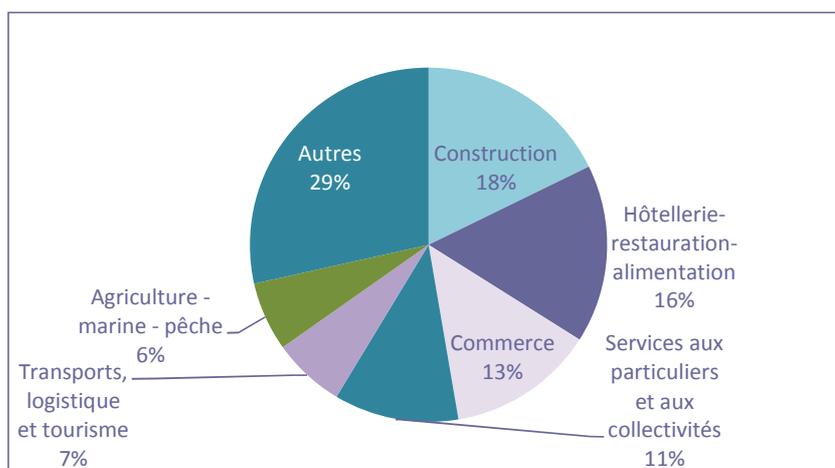
L'accès à certaines familles professionnelles est impossible pour les personnes non diplômées : il s'agit de domaines où l'emploi, qualifié, nécessite la validation d'un diplôme. C'est le cas de l'enseignement et de la formation, de la banque et de l'assurance ou encore du domaine des études et de la recherche.

Néanmoins, certaines familles professionnelles leur sont donc au contraire très ouvertes, notamment car l'emploi non qualifié y est très développé. Ainsi, plus de la moitié de l'emploi des jeunes sans diplôme est concentrée dans quatre familles professionnelles : le bâtiment et les travaux publics, l'hôtellerie-restauration-alimentation, le commerce et les services aux particuliers et aux collectivités.

En 2008, parmi les 15-19 ans en emploi, 27 % des garçons non diplômés exercent dans le secteur de la construction, principalement en tant qu'ouvriers non qualifiés du gros et du second œuvre ; 15 % travaillent dans l'hôtellerie-restauration-alimentation (serveurs et cuisiniers en majorité).

Les trois-quarts des filles sans diplôme en emploi exercent dans trois secteurs : le commerce (30 %, où les femmes travaillent fréquemment comme caissières ou vendeuses), les services aux particuliers et aux collectivités (28 %) et l'hôtellerie-restauration-alimentation (19 %).

Une concentration de l'emploi des jeunes sans diplôme dans certains secteurs



Source : recensement de la population 2008, Insee.

Champ : population non diplômée en emploi de 15 ans à 19 ans, Poitou-Charentes.

Lecture : 18 % des jeunes sans diplôme en emploi exercent dans le domaine de la construction (bâtiment et travaux publics).

Les métiers qui accueillent les jeunes sans diplôme correspondent en grande partie avec ceux considérés « en tension » par Pôle emploi. Il s'agit d'emplois peu qualifiés et donc théoriquement accessibles aux jeunes non diplômés tels que des emplois salariés dans l'agriculture, de serveurs, d'agents d'entretien de locaux, d'employés polyvalents de cuisine et de cuisiniers ou encore d'employés de l'hôtellerie. La plupart de ces emplois sont saisonniers, ce qui peut expliquer leur faible attractivité¹⁹.

Une mobilité professionnelle importante chez les jeunes non diplômés

Comme le précise l'Insee Poitou-Charentes, « des métiers à faible niveau de qualification, à fort taux de mobilité, constituent un premier pas dans la vie active et semblent être un passage obligé pour accéder à certains métiers ou domaines d'activité ».²⁰

En effet, les métiers dans lesquels s'insèrent préférentiellement les jeunes qui ne possèdent pas de diplôme sont soumis à des mobilités professionnelles importantes.

Trois facteurs influent sur la mobilité professionnelle :

- L'âge : la mobilité diminue alors que l'âge augmente (les 15-29 ans seraient 2,5 fois plus mobiles que les des 45 ans et plus).
- Le genre : les hommes sont plus mobiles que les femmes.
- La qualification de l'emploi : les ouvriers non qualifiés sont la catégorie socioprofessionnelle la plus mobile.

Les jeunes non diplômés (public majoritairement masculin) sont donc susceptibles de connaître plus de mobilités internes (souvent ascendantes) mais surtout externes (changement d'entreprise) que l'ensemble des travailleurs. Cette mobilité peut être expliquée en partie par les conditions d'emploi, parfois précaires, de ces jeunes (cf. partie suivante).

Parmi les secteurs qui emploient le plus de non diplômés, certains semblent permettre une progression professionnelle : ces secteurs embauchent des jeunes qui ne possèdent pas toujours de diplôme et leur

19 Enquête Besoins en Main-d'œuvre 2011 Poitou-Charentes, Pôle Emploi – Crédoc.

20 Insee Poitou-Charentes, « 70 000 mobilités professionnelles en Poitou-Charentes : pour un développement équilibré de l'emploi sur le territoire », *Décimal*, n°316, mars 2012.

permettent de monter en qualification au cours de leur carrière. Les emplois de ces secteurs sont plutôt occupés par des hommes : la figure typique est celle du bâtiment et des travaux publics, premier secteur en termes d'embauches de la génération 2007 non diplômée. C'est également dans ces branches professionnelles que l'alternance est la plus développée.

Dans d'autres secteurs comme les services aux particuliers et aux collectivités, l'emploi non qualifié constitue la grande majorité de l'emploi (89 %) et la progression en termes de qualification de l'emploi y semble plus limitée.

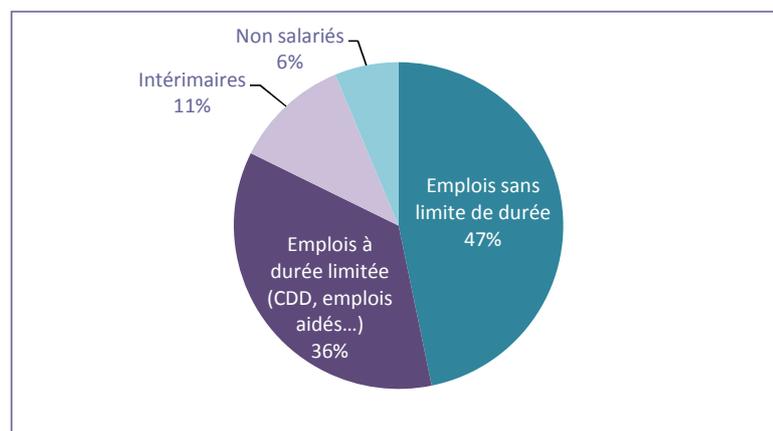
Des emplois parfois stables...

Les jeunes sortis du système éducatif sans diplôme connaissent des conditions d'emploi parfois difficiles : ils sont plus souvent concernés par le temps partiel et ont, en conséquence, des revenus salariaux mensuels plus faibles que les jeunes diplômés. Ils sont de plus particulièrement concernés par les situations de travail intérimaire.

En Poitou-Charentes, près d'un jeune sans diplôme sur deux en emploi est en contrat sans limite de durée (à temps complet pour 60 % d'entre eux). Lorsqu'ils sont âgés de moins de 20 ans, ces jeunes sont plus souvent en CDI que les jeunes diplômés : 47 % contre 41 %. Cet écart s'inverse rapidement : dès l'âge de 20 ans, les jeunes diplômés sont plus fréquemment en CDI que les jeunes sans diplôme.²¹

Par ailleurs, l'intérim reste un moyen privilégié d'accès à l'emploi pour les jeunes non diplômés : le tiers des jeunes sans diplôme de la génération 2007 a connu le travail intérimaire lors des trois premières années de sa vie active, soit deux fois plus que chez les diplômés. En 2008, 11 % des jeunes non diplômés en emploi sont intérimaires (contre 7 % des diplômés), en majorité dans l'industrie. Les hommes sont beaucoup plus souvent en intérim que les femmes (15 % contre 6 %).

Un jeune non diplômé sur deux est en CDI



Source : recensement de la population 2008, Insee.
Champ : population non diplômée en emploi de 15 ans à 19 ans, Poitou-Charentes.

... mais souvent à temps partiel

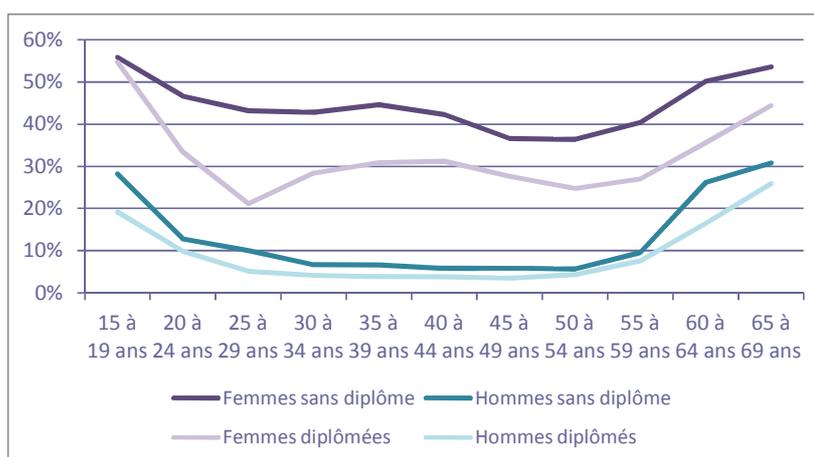
Trois facteurs influent considérablement sur le temps de travail des personnes en emploi :

- Le genre : le travail à temps partiel est une caractéristique de l'emploi féminin. Quels que soient leur âge et leur niveau de qualification, les femmes sont toujours plus souvent à temps partiel que les hommes : 31 % contre 6 %.
- L'absence de diplôme : un quart des personnes en emploi qui ne possèdent pas de diplôme travaille à temps partiel, contre 16 % des personnes diplômées.
- L'âge : le temps partiel est beaucoup plus fréquent pendant les premières années de vie active (35 % des 15-19 ans en emploi) et chez les travailleurs les plus âgés (32 %).

Ces facteurs sont cumulatifs : plus de la moitié des jeunes femmes sans diplôme travaillent à temps partiel (56 % contre 4 % des hommes diplômés âgés de 40 à 54 ans)²².

Le travail à temps partiel est souvent une situation subie, en particulier chez les femmes non diplômées qui s'insèrent préférentiellement dans des secteurs où le temps partiel est très développé.

Les femmes non diplômées travaillent très souvent à temps partiel



Source : recensement de la population 2008, Insee.

Champ : population en emploi de 15 ans ou plus, Poitou-Charentes.

Lecture : 56 % des femmes de 15 à 19 ans non diplômées en emploi travaillent à temps partiel.

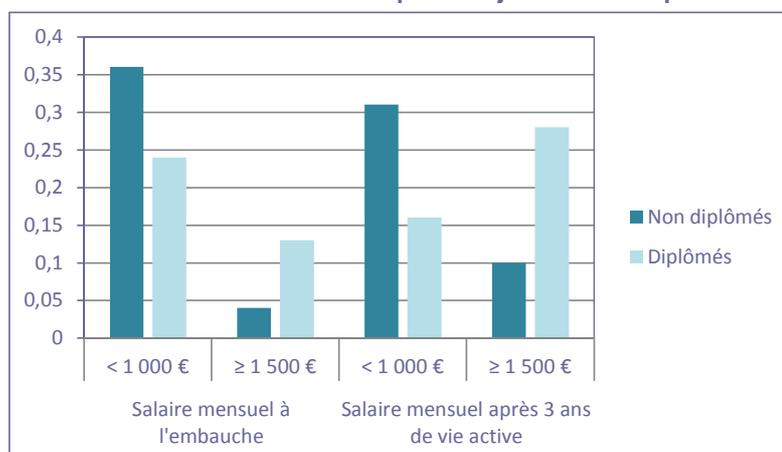
Conséquence de l'importance du travail à temps partiel et de la faible qualification des métiers occupés, le salaire moyen des jeunes non diplômés est faible : 980 € en moyenne par mois au premier emploi ; 1 070 € après trois ans de vie active²³.

Les jeunes sans diplôme sont ainsi surreprésentés parmi les salaires les plus faibles (moins de 1 000 € par mois) et sous-représentés parmi les salaires les plus importants (plus de 1 500 € mensuels). Les écarts en termes de salaire avec les jeunes diplômés ne semblent pas s'atténuer après trois ans de vie active.

²² Recensement de la population 2008, Insee.

²³ Salaire moyen à l'embauche, Génération 2007.

Des niveaux de salaires bas pour les jeunes sans diplôme



Source : enquête Génération 2007, Céreq.

Champ : sortants du système éducatif en 2007, Poitou-Charentes (effectifs non pondérés).

Lecture : pour 36 % des jeunes non diplômés, leur premier salaire était inférieur à 1 000 € par mois. Après trois ans de vie active, 28 % des jeunes diplômés touchent au moins 1 500 € par mois.

Quel avenir pour l'emploi non qualifié ? ²⁴

A moyen terme, et malgré la progression d'emplois exigeant des compétences pointues, la part de l'emploi non qualifié dans l'emploi total devrait se maintenir.

Plusieurs travaux prospectifs font état d'un risque important de polarisation des emplois en termes de qualification : à l'horizon 2020, les créations d'emplois seraient concentrées d'une part sur des postes hautement qualifiés et spécialisés, et d'autre part sur des postes ne requérant pas de formation préalable. Les principaux domaines professionnels concernés sont notamment des secteurs fortement employeurs de jeunes sans diplôme : les services opérationnels (intérim, nettoyage), les métiers relevant de l'aide aux personnes fragiles et les professions du bâtiment.

Toutefois, à court terme, la demande accusera un retard par rapport à l'offre de compétences : les jeunes qualifiés qui se présenteront sur le marché du travail seront plus nombreux que les recrutements sur des postes correspondant à leur niveau de compétence. Le risque de surqualification est donc important et ce phénomène touchera particulièrement les jeunes les moins qualifiés, en concurrence accrue avec les diplômés sur des emplois qui leur étaient auparavant plus facilement accessibles.

En résumé

- ⇒ L'accès à l'emploi est facilité pour les jeunes qui ont une première expérience professionnelle.
- ⇒ Les jeunes sans diplôme peuvent s'insérer dans des métiers et des secteurs fortement demandeurs de main d'œuvre, en particulier non qualifiée.
- ⇒ Les métiers dans lesquels les jeunes s'insèrent sont marqués par une plus grande mobilité professionnelle, qui serait en partie la conséquence de conditions d'emploi parfois précaires (intérim, travail saisonnier, temps partiel).

²⁴ Sources :

- Cedefop, « L'enjeu des compétences en Europe », Note d'information, mars 2012 ; Centre d'analyse stratégique, « Les secteurs créateurs d'emplois à moyen terme », *La note d'analyse*, n°258, janvier 2012.
- Dares, « Les métiers en 2020 », *Dares Analyse*, n°22, mars 2012.

Le recours à la formation : une solution pour l'insertion professionnelle des jeunes non diplômés ?

Un cinquième des jeunes sortants sans diplôme en 2007 a repris ses études ou a eu recours à une formation professionnelle continue hors emploi durant les trois premières années de vie active. Les jeunes sans diplôme, public cible de nombreuses politiques publiques, représentent la moitié des jeunes qui entrent sur les dispositifs de formation professionnelle continue hors emploi.

En 2009, **17 % des pictocharentais de moins de 26 ans non diplômés et sans emploi ont participé à une formation financée par la Région Poitou-Charentes**. La majorité recourt à la formation dans les cinq années après leur sortie du système éducatif. Parmi ces 1 300 à 1 400 jeunes, quatre sur dix sont inscrits dans une formation qualifiante.²⁵

La contraction du marché de l'emploi observée lors d'une période économique défavorable induit une hausse du recours à la formation de la part des jeunes et en particulier des moins diplômés. Cette stratégie, accompagnée par les professionnels de l'orientation, améliore l'insertion professionnelle des jeunes à condition que la formation soit qualifiante.

Les personnes les moins diplômées se forment moins

La formation continue apparaît comme un levier essentiel pour améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi peu diplômés et pour permettre la montée en qualification et la sécurisation des parcours professionnels des salariés sans diplôme. Pourtant, ces publics sont ceux qui y ont le moins recours, notamment du fait d'une moindre appétence pour la formation en général, d'une faible connaissance des opportunités et des bénéfices potentiels de la formation mais aussi du surinvestissement qu'induisent les démarches de demandes de formation.²⁶

Par ailleurs, chez les salariés, d'autres facteurs tels que l'âge, le contrat de travail, l'ancienneté dans l'entreprise, sa taille et son secteur d'activités jouent un rôle important en termes d'accès à la formation : la formation professionnelle continue bénéficie plus aux salariés les plus protégés (qui sont en CDI, à temps plein, dans une grande entreprise, qui ont de l'expérience, qui sont qualifiés, etc.).

Enfin, parmi les jeunes sortants de la Génération 2007, les filles ont plus recours à la formation que les garçons : 27 % des filles sans diplôme sont dans une trajectoire marquée par la reprise d'études ou la formation contre 17 % des garçons.

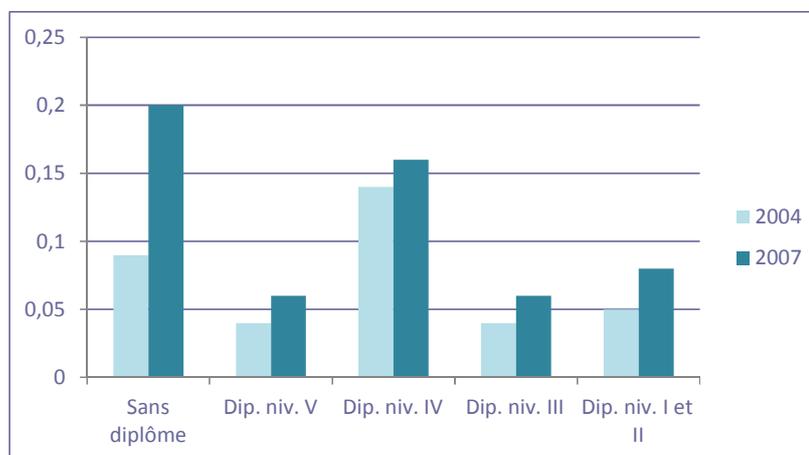
Une conjoncture économique peu favorable accroît le recours à la formation professionnelle hors emploi

L'augmentation du recours à la formation entre les générations 2004 et 2007 est marquée pour tous les jeunes et en particulier pour les non diplômés. En effet, la part des jeunes sans diplôme qui ont suivi une formation durant les trois premières années de vie active a plus que doublé entre ces deux générations (passant de 9 % pour la génération 2004 à 21 % pour la génération 2007) alors qu'elle n'a augmenté « que » de 50 % pour l'ensemble des jeunes sortants.

²⁵ Enquête Satisfaction et devenir des stagiaires de la formation professionnelle 2009, Région Poitou-Charentes.

²⁶ Dares, « Pourquoi les moins qualifiés se forment-ils moins ? », *Document d'études*, n° 116, juillet 2006.

Une augmentation importante du recours à la formation et de la reprise d'études, en particulier chez les jeunes sans diplôme



Source : enquêtes Génération 2004 et 2007, Céreq.

Champ : sortants du système éducatif en 2004 et 2007, Poitou-Charentes (effectifs pondérés).

Lecture : 9 % des jeunes non diplômés de la génération 2004 ont repris leurs études ou une formation durant les trois premières années de leur vie active. En 2007, cette part est de 21 %.

L'un des facteurs essentiels du recours à la formation ne semble pas être la situation économique de l'année considérée mais la tendance observée l'année précédente : un jeune sort du système éducatif sans diplôme, recherche un emploi et se retourne vers la formation dans un second temps.

Les jeunes s'adaptent donc à une situation économique défavorable en début de vie active, notamment en ayant plus recours à une formation. Est-ce une stratégie « payante » en termes d'insertion professionnelle ?

Les formations qualifiantes hors emploi : un vecteur d'insertion professionnelle des jeunes non diplômés ?

De nombreuses actions de formation ont été développées pour favoriser la montée en qualification et l'insertion professionnelle des jeunes les plus éloignés de l'emploi.

La formation qualifiante (reconnue par l'Etat ou par une entreprise) peut prendre la forme d'un contrat de professionnalisation : en 2011, 200 pictocharentais sans diplôme de moins de 26 ans ont signé un contrat de professionnalisation. Les jeunes non diplômés ne représentent qu'une faible part des jeunes en contrats de professionnalisation (9 %).²⁷

Ils sont en revanche beaucoup plus nombreux parmi les bénéficiaires de formation hors emploi : en 2009, 1 400 jeunes sans diplôme ont suivi une formation financée par la Région Poitou-Charentes.

Parmi eux, **600 jeunes stagiaires non diplômés étaient inscrits dans une formation qualifiante**, pour une durée moyenne proche de 5 mois. Les abandons de formation sont rares puisqu'une grande majorité a achevé sa formation (82 %).²⁸

Alors que 87 % d'entre eux étaient demandeurs d'emploi avant leur formation (dont 43 % de demandeurs d'emploi de longue durée), **la moitié a eu un emploi dans l'année suivant la formation et 40 % sont en emploi au moment de l'enquête.**

²⁷ Direccte Poitou-Charentes.

²⁸ Enquête Satisfaction et devenir des stagiaires de la formation professionnelle 2009, Région Poitou-Charentes.

L'insertion dans l'emploi reste évidemment fonction du contexte économique : le taux d'emploi passe de 66 % en 2006 à 35 % en 2008 pour remonter à 40 % en 2009.

Bien qu'il s'agisse d'emplois souvent précaires (36 % des jeunes en emploi sont à temps partiel et 30 % sont en CDI), les résultats en termes d'insertion professionnelle sont encourageants : parmi les emplois décrochés, 70 % sont en lien avec la formation suivie. Cependant, à la date de l'enquête, 4 jeunes sur 10 sont toujours demandeurs d'emploi. Enfin, 18 % sont toujours stagiaires de la formation professionnelle.

Touchant un public plus en difficulté, les **formations de préparation à la qualification et à l'emploi** relèvent de l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et durent trois mois en moyenne. En 2009, **800 jeunes sans diplôme** ont suivi une telle formation. Cette période de formation peut être considérée comme une première étape dont l'objectif de réactiver un parcours de formation pour les publics les moins diplômés. Toutefois, bien que l'objectif premier de ces actions ne soit pas l'accès direct au monde du travail, 22 % de ces jeunes ont trouvé un emploi après leur passage en formation.

L'influence du genre sur le type de formation suivie est manifeste : les femmes sont largement majoritaires parmi les jeunes en formation de préparation à la qualification et l'emploi (61 %), elles sont à égalité des hommes dans les formations qualifiantes (51 %) mais sont minoritaires parmi les contrats de professionnalisation (44 %).

La formation professionnelle continue qualifiante apparaît donc comme une réponse adaptée à la situation de nombreux jeunes non diplômés puisqu'elle favorise l'insertion professionnelle (mais aussi la qualification) de ces jeunes, auparavant éloignés de l'emploi.

Toutefois, ces résultats sont à nuancer : l'influence positive de la formation professionnelle continue sur l'insertion dans l'emploi des jeunes les plus en difficulté est remise en question, notamment dans un travail d'analyse mené par le Céreq²⁹. Selon les auteurs de cette étude, ces formations, qui touchent principalement des jeunes en grande difficulté sociale profitent aux jeunes qui y ont recours après un premier emploi. Elles ne parviennent toutefois pas à compenser les caractéristiques qui pénalisent le plus l'accès à l'emploi des jeunes au chômage ou inactifs (caractéristiques qui relèvent notamment de difficultés sociales et scolaires). **Le recours à la formation après la sortie du système éducatif ne bénéficierait donc qu'à une partie des jeunes formés qui seraient déjà les moins éloignés de l'emploi.**

*S'engager dans une formation pour trouver un emploi ? Les aspirations des jeunes vis-à-vis de leur formation*³⁰

Les attentes des jeunes vis-à-vis de leur formation ne sont pas les mêmes selon qu'ils bénéficient d'une formation qualifiante ou d'une formation de préparation à la qualification.

Chez les jeunes non diplômés en formation qualifiante, la principale raison motivant leur entrée en formation est « d'accéder à une formation reconnue » ; la possibilité de « définir, préciser un projet professionnel » apparaît comme essentielle pour un quart d'entre eux.

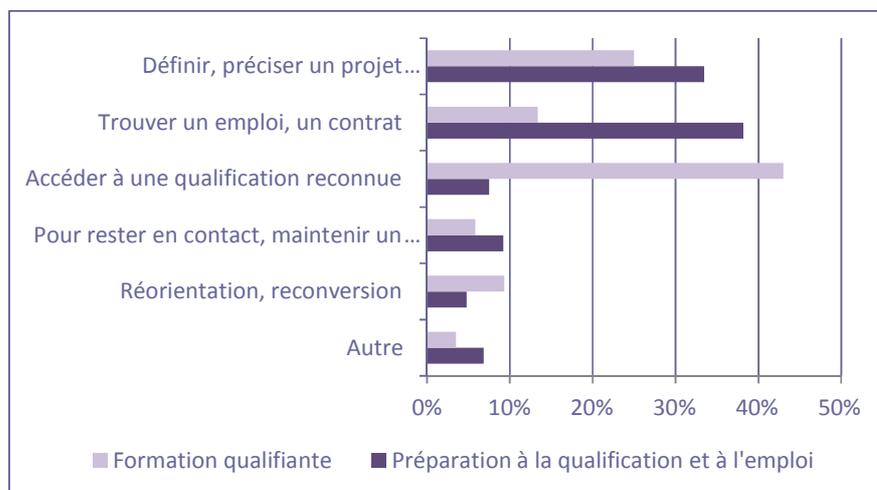
A l'inverse, la question de l'accès à l'emploi est prioritaire chez les jeunes bénéficiaires d'une formation non qualifiante (34 %).

Un décalage important semble donc exister entre les aspirations des jeunes entrés dans des formations de préparation à la qualification et l'emploi et leurs probabilités réelles d'accès à l'emploi puisque la formation qu'ils suivent ne prépare pas directement à l'emploi mais constitue une première phase de leur insertion professionnelle.

29 Céreq, « Le retour en formation en début de vie active : un effet ambivalent sur l'accès à l'emploi », *Net Doc*, n°83, juin 2011.

30 Enquête Satisfaction et devenir des stagiaires de la formation professionnelle 2009, Région Poitou-Charentes.

Des motivations différentes pour justifier l'entrée en formation



Source : enquête sur le Devenir des stagiaires, Région Poitou-Charentes, 2009

Champ : jeunes de moins de 26 ans sans diplôme.

Lecture : 43 % des stagiaires sans diplôme en formation qualifiante ont cité « accéder à une formation qualifiante » comme première raison de leur entrée en formation.

De façon plus large, Khaled Sabouné, doctorant de l'Université de Poitiers, identifie trois types d'attentes principales chez les jeunes en cours de formation professionnelle : des attentes de soutien de la part des professionnels de l'insertion et des acteurs de l'entreprise ; des attentes relevant de la reconnaissance de leurs compétences, de leurs efforts... et des attentes de nature financière.³¹

³¹ SABOUNE, Khaled, *Réflexions sur la réussite de l'insertion professionnelle : contribution à l'étude des attentes des jeunes sans qualification. Le cas de formations de la Région Poitou-Charentes*, Thèse pour l'obtention du Doctorat ès Sciences de Gestion, 2012.

Le Congé Individuel de Formation (CIF) : une solution de plus en plus prise en compte par les jeunes

Le CIF est un congé qui permet à tout travailleur de suivre une formation au cours de sa vie professionnelle. L'objectif de cette formation est en premier lieu la reconversion professionnelle et en second lieu la qualification ou l'évolution dans le métier. Le CIF est accessible à tout salarié, sous condition d'ancienneté.

Les jeunes sans diplôme sont un public prioritaire en ce qui concerne l'accès au CIF. Les moins de 25 ans représentent 6 % à 7 % des CIF signés en Poitou-Charentes³². Ainsi en 2011, 75 demandes étaient déposées par des moins de 25 ans, dont 11 ne disposant pas de diplôme.

Le Congé Individuel de Formation constitue pourtant un moyen de sécurisation des parcours et de mobilité professionnelle : le CIF a ainsi permis un changement d'orientation professionnelle pour 68 % des bénéficiaires de 2009 en Poitou-Charentes³³.

En résumé

- ⇒ Participer à une formation qualifiante facilite l'insertion professionnelle de certains jeunes en forte difficulté.
- ⇒ Il semble exister un décalage entre les aspirations des jeunes à leur entrée dans une formation relevant de la préparation à la qualification et à l'emploi et leurs perspectives réelles d'insertion professionnelle à court terme.
- ⇒ Le recours à la formation n'est pas uniquement fonction de stratégies individuelles mais dépend du contexte social et économique.

³² Sources : Fongécif Poitou-Charentes, *Rapport d'activité 2010*, juillet 2011 et Ipsos, *Evaluation du CIF auprès des bénéficiaires 2009 Poitou-Charentes*, juin 2011.

³³ Ipsos, *Evaluation du CIF auprès des bénéficiaires 2009 Poitou-Charentes*, juin 2011.

Conclusion

L'insertion professionnelle des jeunes sans diplôme est de plus en plus difficile sur un marché de l'emploi toujours plus exigeant en termes de qualification et dans le contexte de chômage de masse touchant plus particulièrement les jeunes.

En Poitou-Charentes, la moitié des jeunes sans diplôme a des difficultés pour s'insérer dans l'emploi, mais ce, à des degrés divers (décrochage de l'emploi, chômage récurrent ou persistant et inactivité durable). Le risque de pérennisation de ces situations d'éloignement de l'emploi est particulièrement accru dans un contexte économique peu dynamique.

Un tiers d'entre eux, les plus expérimentés, accèdent toutefois au monde professionnel, mais dans des conditions souvent dégradées et marquées par la précarité. La question de leur progression professionnelle se pose pour leur avenir proche, l'absence de diplôme ne favorisant pas le recours à la formation professionnelle chez les salariés.

Enfin, le retour en formation ou la reprise d'études en début de vie active, solution choisie par un cinquième des jeunes poitocharentais sans diplôme, améliore les chances d'accès à l'emploi des jeunes les moins en difficulté. Une interrogation porte sur l'information des jeunes bénéficiaires d'une formation pré-qualifiante concernant la réalité de l'insertion professionnelle suite à ces formations.

Bibliographie

- ⇒ AMOSSE, Thomas, CHARDON, Olivier, « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », *Economie et statistique*, n°393-394, 2006, pp. 203-229.
- ⇒ BOUHIA, Rachid, GARROUSTE, Manon, LEBRERE, Alexandre, RICROCH, Layla, DE ST POL, Thibaut, « Etre sans diplôme aujourd'hui en France : quelles caractéristiques, quel parcours, quel destin ? », *Economie et statistique*, n°243, 2011, pp. 29-50.
- ⇒ CAS (Centre d'Analyse Stratégique), « Les secteurs créateurs d'emplois à moyen terme », *La note d'analyse*, n°258, janvier 2012.
- ⇒ Cedefop, « L'enjeu des compétences en Europe », *Note d'information*, mars 2012.
- ⇒ Céreq, « Le retour en formation en début de vie active : un effet ambivalent sur l'accès à l'emploi », *Net Doc*, n°83, juin 2011.
- ⇒ Céreq, « Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise », *Bref*, n°283, mars 2011.
- ⇒ Céreq, « Qui sort de l'enseignement secondaire ? », *Notes Emploi Formation*, n°41, juin 2009.
- ⇒ Céreq, « La non qualification : question de formation, d'emploi ou de travail ? », *Net.Doc*, n°53, juin 2009.
- ⇒ Conseil Emploi Revenus Cohésion Sociale, *L'insertion des jeunes sans diplôme*, Paris, La documentation française, 2008.
- ⇒ Dares, « Les métiers en 2020 », *Dares Analyse*, n°22, mars 2012.
- ⇒ Dares, « Evolution récente de l'insertion des jeunes sur le marché du travail selon le niveau de diplôme », *Dares Analyses*, n°13, février 2012.
- ⇒ Dares, « Pourquoi les moins qualifiés se forment-ils moins ? », *Document d'études*, n°116, juillet 2006.
- ⇒ GASQUET, Céline, ROUX, Valérie, « Les sept premières années de vie active des jeunes non diplômés : la place des mesures publiques pour l'emploi », *Economie et statistique*, n°400, 2006, pp. 17-43.
- ⇒ Insee, « Les employés et ouvriers non qualifiés », *Insee première*, n°1250, juillet 2009.
- ⇒ Insee, « La qualification des employés », *Série des Documents de travail*, n°F0202, mars 2002.
- ⇒ Insee, « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », *Insee Première*, n°796, juillet 2001.
- ⇒ Insee Poitou-Charentes, « 70 000 mobilités professionnelles en Poitou-Charentes : pour un développement équilibré de l'emploi sur le territoire », *Décimal*, n°316, mars 2012.
- ⇒ Insee Poitou-Charentes, ARFTLV, « Elever les qualifications et soutenir les atouts économiques en Poitou-Charentes », *Décimal*, n°311, avril 2011.
- ⇒ Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France, *L'emploi peu qualifié en Ile-de-France*, février 2007.
- ⇒ Pôle Emploi, Crédoc, *Enquête Besoins en main-d'œuvre 2011 Poitou-Charentes*.
- ⇒ Préfecture de la Région Poitou-Charentes – DRTEFP, « Le contrat de professionnalisation en 2008 », *Evolutions*, coll. Synthèses Poitou-Charentes, n°21, octobre 2009.
- ⇒ SABOUNE, Khaled, *Réflexions sur la réussite de l'insertion professionnelle : contribution à l'étude des attentes des jeunes sans qualification. Le cas de formations de la Région Poitou-Charentes*, Thèse pour l'obtention du Doctorat ès Sciences de Gestion, 2012.